

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec



Budget

2023-2024

Centre de services scolaire de la Capitale

Budget

Renseignements sur l'administration	1
Commentaires sur le budget	3
Clientèle	10
État des résultats	11
État de l'excédent accumulé	12
État de la variation de la dette nette	13
Renseignements supplémentaires	
Revenus	14
Charges	16
Charges par secteur	18
Ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	19
Taxe scolaire	20
Budget accordé aux établissements	
Écoles primaires	21
Écoles secondaires	22
Centres de formation professionnelle	23
Centres d'éducation des adultes	23

Renseignements sur l'administration

Conseil d'administration

- 5 membres parents :
 - District 3 : **Madame Lydie Pincemin, présidente**
 - District 2 : **Monsieur Patrick Gravel, vice-président**
 - District 1 : **Monsieur André Nicodème Berlin Takoudjou**
 - District 4 : **Madame Katie Dubois**
 - District 5 : **Monsieur Cléophas Akitesget**
- 5 membres du personnel :
 - Personnel enseignant : **Monsieur Steve Guérard**
 - Personnel professionnel non enseignant : **Madame Nadine Vézina**
 - Personnel de soutien : **Madame Magalie Delvaux**
 - Direction d'établissement d'enseignement : **Madame Laurie L'Hérault**
 - Personnel d'encadrement des services administratifs : **Monsieur Marc Drolet**
 - Observateur : **Monsieur Francis Bélanger**
- 5 membres de la communauté:
 - Un membre détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines : **Madame Audrey Marquis**
 - Un membre détenant une expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles : **Monsieur Frédéric Villeneuve**
 - Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel : **Madame Patricia Cruz Aldana**
 - Une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires : **Monsieur Gregory Pélissier**
 - Une personne âgée de 18 à 35 ans : **Monsieur Christian Jaouich**
- Le directeur général et le secrétaire général avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Renseignements sur l'administration

Personnel de direction

- Monsieur Pierre Lapointe Directeur général
- Madame Mireille Dion Directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- Monsieur François Légaré Directeur général adjoint aux affaires administratives
- Monsieur Érick Parent Secrétaire général et directeur de l'information et des communications
- Madame Mélanie Rhainds Directrice des Services éducatifs
- Madame Nancy Paquet Directrice des Services des ressources humaines
- Monsieur Marc Drolet, CPA Directeur des Services des ressources financières
- Monsieur Éric Fortin Directeur des Services des ressources matérielles
- Monsieur Francis Bélanger Directeur des Services de l'informatique

INSTITUTION FINANCIÈRE

Banque Nationale du Canada
2300, Boul. Père-Lelièvre
Québec (Québec) G1P 2X5

SIÈGE SOCIAL

Centre de services scolaire de la Capitale
1900, rue Côté
Québec (Québec) G1N 3Y5

Commentaires sur le budget

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'année scolaire 2023-2024 s'inscrit dans la continuité du plan de réinvestissement en éducation alors que le gouvernement réaffirme que l'éducation demeure une de ses priorités.

Toutefois, la préparation du budget 2023-2024 a été un exercice difficile, le Centre de services scolaire devant présenter un budget en équilibre selon les exigences de la Loi. Le contexte des dernières années a fait en sorte qu'il y a très peu de surplus utilisables qui pourraient servir à équilibrer le budget.

Lors des années de compressions, le Centre de services scolaire a utilisé ses surplus afin de protéger les services à l'élève. C'est ce qui a permis, pendant ces années de réduction du financement, de ne pas réduire les services en soutien à l'enseignement. Les compressions récurrentes qui affectent le budget du centre de services scolaire sont de 10,7 M\$. Chaque année, nous devons composer avec ces compressions.

Les prévisions de clientèle de la formation professionnelle laissent entrevoir une légère diminution. La situation de plein-emploi et de pénurie de main-d'œuvre prive les centres de formation professionnelle de clientèle dont ils auraient grandement besoin pour équilibrer leur budget. Elle limite aussi le financement des besoins locaux du centre de services scolaire qui consistent en des coûts fixes, tels l'entretien du parc immobilier, la rémunération du personnel de gestion des écoles et des centres et les activités administratives.

La situation est semblable du côté des centres d'éducation des adultes qui vivent aussi une décroissance de clientèle. Cependant, pour eux, l'effet sur leur budget est moindre puisque le MÉQ réparti, entre les centres de services scolaires de la province, une enveloppe de financement qui est constante alors qu'en formation professionnelle elle est directement liée au nombre d'ETP réalisés.

Au secteur des jeunes, la clientèle s'est stabilisée au préscolaire et au primaire alors qu'elle est encore en croissance au secondaire.

Les réinvestissements en éducation se poursuivent en 2023-2024, mais à un rythme moins soutenu. Certaines mesures temporaires de financement post-COVID-19 annoncées au *Plan de relance pour la réussite éducative* en 2021-2022 ont pris fin et ne sont pas reconduites en 2023-2024.

Comme par les années passées, les budgets des unités administratives n'ont pu être indexés pour les dépenses non salariales.

Parce qu'il est impossible de présenter un budget qui n'est pas en équilibre, le Centre de services scolaire a convenu, avec ses établissements, d'interdire l'utilisation des surplus à l'exception qu'ils peuvent le faire jusqu'à concurrence de leur charge à titre d'amortissement non financé.

Par ailleurs, le budget du Centre de services scolaire de la Capitale prend en compte la clientèle prévue, les plans d'effectifs, l'indexation des coûts salariaux octroyée en vertu des conventions collectives, les mesures financées par le MÉQ ainsi que l'impact des projets d'investissements.

2. RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS DANS LE FINANCEMENT DU MÉQ

Globalement, les centres de services scolaires ne subissent pas de compressions dans le financement qui leur est octroyé pour l'année scolaire 2023-2024. Rappelons, cependant, que les compressions des années antérieures demeurent.

Les coûts de système reliés à la croissance de la clientèle, aux indexations salariales prévues aux conventions collectives, aux avancements dans les échelons sont financés. Quant aux coûts autres que salariaux, les coûts de système reliés à l'inflation ont été financés, mais en deçà du taux d'inflation. Cette sous-indexation pourrait rendre l'atteinte des prévisions budgétaires difficile.

Le MÉQ poursuit son réinvestissement en éducation majoritairement par des mesures dédiées aux établissements. Ces mesures doivent obligatoirement être versées à ces derniers et sont souvent sujettes à reddition de comptes par ceux-ci. Alors que certaines mesures offrent une certaine latitude en permettant de diriger les dépenses vers d'autres mesures du même regroupement, d'autres sont protégées et ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation que celle pour laquelle elles ont été accordées. Le MÉQ se réserve le droit de récupérer les sommes disponibles s'il juge qu'elles n'ont pas été dépensées selon l'esprit de la mesure ou de son regroupement. De plus, pour certaines de ces mesures protégées, la direction de l'établissement doit présenter un plan de déploiement à son conseil d'établissement.

De plus, le MÉQ a annoncé une nouvelle mesure qui limite les surplus annuels des centres de services scolaires. Selon certaines modalités, ceux-ci ne pourront plus conserver la totalité des surplus qu'ils génèrent, le cas échéant.

En excluant l'effet de l'indexation, les allocations contribuant à l'augmentation de la subvention du MÉQ sont les suivantes :

- *L'Aide additionnelle aux élèves H et TGC* ainsi que *L'Aide additionnelle aux élèves à risque* sont bonifiées de plus de 1,0 M\$ et permettent le financement des services particuliers à ces élèves.
- La poursuite du déploiement des *Maternelles 4 ans*, annoncé antérieurement par le gouvernement, permet au Centre de services scolaire d'ouvrir 4 nouvelles classes, pour porter leur nombre à 47. Ces 4 nouvelles classes représentent un investissement de plus de 0,9 M\$.
- La mesure *Accueil et francisation* augmente de près de 0,8 M\$ ce qui permettra de mieux répondre à une immigration en forte hausse.
- La mesure *Services professionnels – organismes scolaires* est augmentée de près de 0,5 M\$ afin de permettre l'embauche de conseillers pédagogiques pour l'amélioration du français, d'ambassadeurs de la qualité de la langue et de professionnels pour la démarche de transition de l'école vers la vie active.
- La mesure *Seuil minimal de services aux élèves – organismes scolaires* est bonifié de plus de 0,4 M\$ pour l'appropriation de nouveaux programmes d'études.
- La mesure *Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires* est bonifiée de plus de 0,3 M\$ afin de permettre à chaque enseignant du primaire d'acquérir de tel matériel.
- Le retour d'une allocation ponctuelle pour les *Outils de gestion des infrastructures* octroie plus de 0,2 M\$ au Centre de service scolaire.

- La mesure *Soutien à l'ajout de classes spécialisées* est bonifiée de plus de 0,2 M\$ et permet de soutenir les nouvelles classes de ce type qui seront ouvertes en 2023-2024.
- La mesure *Soutien aux activités en cybersécurité* procure près de 0,2 M\$ de plus pour soutenir ces activités.
- La nouvelle mesure *Sensibiliser à la lecture* apporte près de 0,2 M\$ dans le but d'améliorer les compétences en français.
- Les mesures *Accroche-toi en FGA* et *Accroche-toi en FP* sont augmentées de près de 0,2 M\$.
- La mesure *Élèves H des services de garde* est bonifiée de plus de 0,1 M\$.
- La mesure *Seuil minimal de service dans les écoles* augmente de près de 0,1 M\$.

Parmi les facteurs contribuant à la diminution du financement du MÉQ, nous constatons, en excluant l'effet de l'indexation :

- La disparition de la mesure temporaire *Bien-être à l'école* qui était liée à la pandémie de COVID-19 affecte le budget du Centre de services scolaire de près de 0,6 M\$.
- Les mesures *Entretien des bâtiments* et *Maintien des bâtiments* sont diminuées de plus de 0,4 M\$ et permettront d'effectuer moins d'entretien préventif d'autant plus que l'inflation fait augmenter ces coûts. Toutefois, en investissements, les mesures pour le *Maintien des bâtiments* et la *Résorption du déficit de maintien* ont été augmentées.
- La mesure *Accompagnement et ressources pour le développement de la compétence numérique* disparaît et nous prive de près de 0,4 M\$. Il s'agissait d'une mesure temporaire instaurée pendant la pandémie de COVID-19.
- Les mesures *À l'École on bouge*, *Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires* et *Sorties en classe nature* ont été fusionnées et diminuent de près de 0,3 M\$. Cependant, la première de ces mesures avait fait l'objet d'une bonification temporaire en 2022-2023.
- La mesure *Compensation pour le financement des besoins locaux* diminue de près de 0,2 M\$.
- La bonification de la mesure *Soutien à la démarche en RAC* se termine et prive le Centre de services scolaire de plus de 0,1 M\$.
- La mesure *Programme de Tutorat* subit une diminution de plus de 0,1 M\$. Cette mesure avait fait l'objet d'une bonification temporaire en 2022-2023.

Ainsi, par rapport au budget adopté l'année dernière, nous constatons une hausse du financement du MÉQ de plus de 3,0 M\$. Toutefois, ce montant ne tient pas compte de l'effet de la variation des clientèles ni de l'indexation et de la subvention d'équilibre visant à limiter l'augmentation du compte de taxe scolaire.

3. INFORMATION SUR LA CLIENTÈLE

Nous constatons, encore cette année, la poursuite de la croissance de la clientèle au secondaire alors que l'on remarque une très légère augmentation au préscolaire et au primaire. La clientèle prévue au budget 2023-2024 s'élève à 32 458 élèves. Elle est composée de 27 801 élèves au préscolaire, au primaire et au secondaire, 2 663 élèves équivalents temps plein en formation professionnelle et 1 994 élèves équivalents temps plein financés en formation générale des adultes.

Les prévisions démographiques indiquent que la croissance de la clientèle en formation générale des jeunes au secondaire est bien amorcée, mais la forte croissance est terminée au préscolaire et au primaire. De plus, les secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes sont frappés par le creux démographique de la clientèle de leur groupe d'âge ainsi que par la situation de plein-emploi et de pénurie de main-d'œuvre dans la région de Québec, ce qui rend le recrutement de la clientèle difficile.

4. FAITS SAILLANTS SUR LE BUDGET 2023-2024

Le secteur « Préscolaire - primaire » a bénéficié d'un réinvestissement du MÉQ.

L'ajout de 4 nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein permettra d'améliorer notre offre de service à l'éducation préscolaire. À ce secteur, le centre de services scolaire comptera donc 47 classes de maternelle 4 ans à temps plein et 138 classes de maternelle 5 ans.

En ce qui a trait aux plans d'effectifs, 4,0 postes de directions adjointes ainsi que 0,50 poste de secrétaire et 0,25 poste d'agent de bureau ont été ajoutés. Également, 1,45 poste additionnel d'orthophoniste a été créé. Ce dernier sera financé par les mesures dédiées aux écoles. Ces mesures permettent aussi l'ajout d'heures dans différents corps d'emploi de soutiens techniques et de professionnels en soutien à l'enseignement.

Globalement, les paramètres de financement 2023-2024 du MÉQ n'ajoutent rien de majeur dans les budgets décentralisés aux écoles :

• <i>Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires</i>	0,3 M\$
• <i>Nouvelles classes de maternelle 4 ans (portion décentralisée)</i>	0,2 M\$
• <i>Entraide éducative et accompagnement pédagogique</i>	0,2 M\$
• <i>Élèves H des services de garde et Temps de concertation</i>	0,1 M\$
• <i>Seuil minimal de services pour les écoles</i>	0,1 M\$
• <i>Sensibiliser à la lecture</i>	0,1 M\$
• <i>Bien-être à l'école</i>	(0,3 M\$)
• <i>À l'école on bouge, Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires et Sorties éducatives en milieu culturel</i>	(0,3 M\$)
• <i>Programme de Tutorat</i>	(0,2 M\$)
• <i>Accompagnement pour le développement de la compétence numérique</i>	(0,2 M\$)

Cependant, au budget 2022-2023, il y avait pour près de 1,0 M\$ de mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19 qui devaient disparaître en 2023-2024. En excluant la disparition de ces mesures temporaires, c'est près de 1 M\$ qui s'ajouteraient dans les budgets des écoles primaires.

D'autres ajouts, gérés centralement, apporteront plus 1,8 M\$ supplémentaires à ce secteur.

Le secteur « Secondaire » a aussi bénéficié d'un réinvestissement au budget 2023-2024.

Les écoles secondaires ont fait certains réaménagements dans leurs plans d'effectifs qui donnent globalement lieu à un ajout de 3,10 postes de professionnels et de 5,19 postes de soutiens.

Les mesures du MÉQ n'ajoutent aucune somme dans les budgets décentralisés aux écoles :

• <i>Activités parascolaires au secondaire</i>	0,1 M\$
• <i>Seuil minimal de services pour les écoles</i>	0,1 M\$
• <i>Bien être à l'école</i>	(0,1 M\$)
• <i>Accompagnement pour le développement de la compétence numérique</i>	(0,1 M\$)
• <i>Programme de Tutorat</i>	(0,1 M\$)

Cependant, au budget 2022-2023, il y avait pour plus de 0,2 M\$ de mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19 qui devaient disparaître en 2023-2024. En excluant la disparition de ces mesures temporaires, c'est plus de 0,1 M\$ qui s'ajouteraient dans les budgets des écoles secondaires.

D'autres ajouts, gérés centralement, apporteront plus de 1,0 M\$ supplémentaires à ce secteur.

Le secteur « Formation professionnelle » bénéficie d'un réinvestissement plus de 0,1 M\$ pour la mesure *Programme de Tutorat*.

Cependant, au budget 2022-2023, il y avait pour plus de 0,2 M\$ de mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19 qui devaient disparaître en 2023-2024. En excluant la disparition de ces mesures temporaires, c'est plus de 0,3 M\$ qui s'ajouteraient dans les budgets des centres de formation professionnelle.

Les centres de formation professionnelle ont créé l'équivalent de 1,54 poste de soutien.

Le secteur « Formation générale des adultes » bénéficie d'un ajout de près de 0,1 M\$ pour la mesure *Accroche-toi en FGA*.

Cependant, au budget 2022-2023, il y avait pour près de 0,1 M\$ de mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19 qui devaient disparaître en 2023-2024. En excluant la disparition de ces mesures temporaires, c'est plus de 0,2 M\$ qui s'ajouteraient dans les budgets des centres d'éducation des adultes.

Les centres d'éducation des adultes ont ajouté un poste de professionnel et 1,17 poste de soutiens.

De plus, la diminution de la clientèle financée amène une diminution du financement des activités de formation et des besoins locaux de plus de 1,0 M\$.

Le secteur « Administration » augmente légèrement à environ 3 % des dépenses du centre de services scolaire.

Ce secteur bénéficie d'ajouts de financement de près de 0,2 M\$ par la mesure *Soutien aux activités de cyberdéfense*.

Afin de refléter la réalité des présentes années qui ont vu augmenter les responsabilités incombant aux services administratifs, leurs plans d'effectifs évolueront de la façon suivante :

- Création de 2 postes de cadre au Secrétariat général

- Conversion de 5 postes de coordonnateur en postes de direction adjointe aux Services des ressources humaines
- Création de 2 postes de cadre aux Services des ressources financières
- Création d'un poste de cadre aux Services des ressources matérielles
- Création d'un poste d'agent de développement aux Services des ressources humaines
- Création d'un poste d'agent de développement aux Services informatiques
- Création d'un poste d'analyste aux Services éducatifs
- Création d'un poste d'attaché d'administration aux Services éducatifs
- Création d'un poste de technicien en administration aux Services des ressources matérielles
- Conversion de 2 postes d'agent du bureau, classe 1 en postes d'agent de bureau, classe principale aux Services des ressources financières.
- Création d'un poste d'agent de bureau, classe principale aux Services éducatifs
- Création de 3 postes de technicien en administration aux Services des Ressources humaines
- Création de 2 postes d'agent de bureau, classe principale aux Services des ressources humaines
- Création d'un poste de secrétaire au Secrétariat général
- Abolition d'un poste d'agent de bureau, classe 1 aux Services des ressources matérielles
- Abolition d'un poste de secrétaire aux Services éducatifs

Parallèlement à cela, lorsque les processus de probations prendront fin, la nécessité de conserver certains postes vacants sera réévaluée.

Les Services éducatifs ont aussi ajouté 0,6 poste de conseiller pédagogique à leur plan d'effectif. Toutefois, ce changement est affecté aux secteurs du primaire et du secondaire.

Le secteur « Équipements » subira la diminution de la mesure *Entretien des équipements* d'une somme de près de 0,7 M\$ alors que la mesure *Maintien des bâtiments* augmentera de près de 0,3 M\$ et que la mesure *Outil de gestion des infrastructures* au montant de plus de 0,2 M\$ revient pour une année.

C'est un secteur à l'équilibre précaire étant donné l'augmentation de la superficie et du vieillissement du parc immobilier. De plus, la pénurie de main-d'œuvre dont souffrent plusieurs de nos fournisseurs ainsi qu'un taux d'inflation très élevé amènent une pression à la hausse sur les prix que nous obtenons en appels d'offres alors que le financement des dépenses autres que salariales n'est pas pleinement indexé au niveau de l'inflation.

Afin de gérer un parc immobilier en pleine expansion, ce secteur se verra ajouter 2 postes de contremaître ainsi que 2 postes d'ouvrier certifié d'entretien et un poste d'électricien, classe principale.

Le secteur du « Transport scolaire » est un secteur qui subit durement la pénurie de main-d'œuvre. Plusieurs de nos transporteurs peinent à trouver des chauffeurs. Il est de plus en plus difficile de trouver preneur pour l'octroi de contrats de transport par berline. Devant cette situation, vécue à la grandeur de la province, le MÉQ a indexé le financement du transport scolaire de 5,65 % et a reconduit la mesure Ententes d'équilibre qui permet de bonifier de 3 100 \$ ou de 5 500 \$ les contrats par autobus et minibus et de 3 100 \$ les contrats par berlines.

Plusieurs centres de services scolaires ont subi des ruptures de services causées par le manque de chauffeurs sur certains parcours lors des dernières années.

Au secteur « Financement », la gestion serrée de la trésorerie permet de limiter les coûts du financement à court terme.

Au secteur « Investissements », le résultat est tributaire des investissements des années antérieures et du financement de l'amortissement qui en découle. Rappelons, pour information, que l'enveloppe budgétaire d'investissements 2023-2024 accordée par le MÉQ est de 78,9 M\$. Des projets d'un montant équivalent ont ainsi été adoptés par le directeur général et déposés pour information au conseil d'administration le 16 mai 2023.

5. TAXE SCOLAIRE

Le taux de taxe scolaire diminue à 0,09730 \$/100 \$ d'évaluation. Il est décrété par règlement par le Gouvernement du Québec.

6. PERSPECTIVES

Le budget provincial 2023-2024 laisse entrevoir que le réinvestissement en éducation se poursuivra au cours des prochaines années. Toutefois, les tendances inflationnistes seront à surveiller pour les impacts qu'elles pourront avoir sur l'équilibre du budget du centre de services scolaire.

Malgré les réinvestissements des dernières années, l'équilibre du budget demeure précaire. En dépit de l'ajout de ressources des dernières années, plus de 10,7 M\$ de compressions récurrentes affectent le financement du Centre de services scolaire de la Capitale chaque année.

Il n'a presque pas de surplus accumulés utilisables. C'est donc dire qu'il doit adopter des budgets sans appropriation de ses surplus.

La diminution importante de la clientèle de la formation professionnelle au cours des dernières années prive le Centre de services scolaire et ses centres de plusieurs millions de dollars en financement. Il faut composer avec cette diminution de financement avec des coûts fixes qui demeurent. Ceci crée une pression sur le budget du Centre de services scolaire et compromet son équilibre.

La situation de pénurie de main-d'œuvre et de plein-emploi vécue dans la région de Québec laisse entrevoir des difficultés pour accroître la clientèle en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

De plus, la croissance de clientèle au secteur préscolaire et primaire est modeste. Certes, la croissance passée a rattrapé le secondaire, mais dans une proportion moindre étant donné qu'une partie de cette clientèle ne fait pas le choix de l'école publique.

Dans ce contexte, il pourrait devenir plus difficile de présenter des budgets en équilibre. Le Comité de répartition des ressources assurera une veille à cet égard et recommandera les mesures nécessaires au respect de l'encadrement budgétaire exigé par la Loi.

Enfin, la pénurie de main-d'œuvre pourrait faire en sorte que certains postes ne puissent être pourvus ou pourraient être vacants pendant de longues périodes.

Nous espérons vivement que le réinvestissement poursuivi en 2023-2024 se maintienne au cours des prochaines années.

7. CONCLUSION

Le budget de dépenses 2023-2024 du Centre de services scolaire de la Capitale atteint 500,7 M\$ et est en équilibre.

Centre de services scolaire de la Capitale

Clientèle

10

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
Préscolaire (4 ans)	666	611
Préscolaire (5 ans)	2 357	2 330
Primaire	15 337	14 851
Secondaire général - jeunes	9 441	8 645
Éducation des adultes (enveloppe fermée)	1 994	2 125
Formation professionnelle	2 663	2 694
	32 458	31 256

Note: La clientèle à l'éducation des adultes correspond à la clientèle financée dans l'enveloppe fermée.

Centre de services scolaire de la Capitale

11

État des résultats

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	\$	\$
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MÉQ	388 171 803	358 560 077
Subvention d'investissement	4 512 234	5 119 719
Autres subventions et contributions	610 690	986 273
Taxe scolaire	36 957 324	37 808 553
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 931 617	2 954 810
Ventes de biens et services	31 293 398	29 808 735
Revenus divers	4 719 316	3 681 045
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	31 522 991	29 348 990
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		
	500 719 373	468 268 202
Charges		
Enseignement et formation	224 550 625	214 758 395
Soutien à l'enseignement et à la formation	121 461 701	112 988 863
Services d'appoint	48 613 856	45 099 675
Activités administratives	15 622 731	13 800 170
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	68 284 655	62 714 620
Activités connexes	21 130 548	17 943 488
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 055 257	962 991
	500 719 373	468 268 202
Surplus (déficit) de l'exercice		

Centre de services scolaire de la Capitale

État de la variation de la dette nette

13

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	<u>Budget 2023-2024</u>	<u>Budget 2022-2023</u>
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT	<u>(593 264 763)</u>	<u>(538 114 067)</u>
Surplus (déficit) de l'exercice
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(90 259 434)	(87 733 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	32 228 855	29 726 604
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles
	<u>(58 030 579)</u>	<u>(58 006 396)</u>
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	<u>(58 030 579)</u>	<u>(58 006 396)</u>
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>(651 295 342)</u></u>	<u><u>(596 120 463)</u></u>

Centre de services scolaire de la Capitale

14

Revenus

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

VENTILATION DES REVENUS

	<u>Budget 2023-2024</u>	<u>Budget 2022-2023</u>
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement du MÉQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	365 858 549	338 735 323
Subvention pour le service de la dette	16 080 000	13 275 000
Subvention pour le transport scolaire	5 825 184	6 141 684
Autres subventions du MÉQ	<u>408 070</u>	<u>408 070</u>
	<u>388 171 803</u>	<u>358 560 077</u>
Subvention d'investissement		
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables	<u>4 512 234</u>	<u>5 119 719</u>
Autres subventions et contributions		
Subvention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Formation générale des adultes	105 755	255 000
Subventions du gouvernement provincial	275 863	481 273
Subventions du gouvernement fédéral	<u>229 072</u>	<u>250 000</u>
	<u>610 690</u>	<u>986 273</u>
Taxe scolaire		
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	1 650 000	1 700 000
Taxe scolaire - année courante	35 057 324	35 758 553
Taxe scolaire - années antérieures	<u>250 000</u>	<u>350 000</u>
	<u>36 957 324</u>	<u>37 808 553</u>

Centre de services scolaire de la Capitale

15

Revenus

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

VENTILATION DES REVENUS (suite)

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	\$	\$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation		
Droits de scolarité - Autres (élèves non financés)	30 000	60 000
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	30 500	9 400
Revenus - Cours en formation professionnelle	2 404 117	2 445 410
Revenus - Cours en formation générale des adultes	25 000	25 000
Revenus - Autres types de formation	442 000	415 000
	2 931 617	2 954 810
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	5 493 706	4 525 872
Surveillance et transport du midi	498 960	465 619
Services de garde	22 061 961	21 643 917
Autres activités chargées aux usagers	2 002 696	1 329 277
Autres ventes de biens et services	1 236 075	1 844 050
	31 293 398	29 808 735
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	923 000	160 000
Revenus de location d'immeubles	1 810 041	1 669 083
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	240 475	218 490
Prêt de services	1 745 800	1 633 472
	4 719 316	3 681 045
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	31 522 991	29 348 990
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		
TOTAL DES REVENUS	500 719 373	468 268 202

Centre de services scolaire de la Capitale

Charges

16

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

VENTILATION DES CHARGES

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	\$	\$
Enseignement et formation		
Éducation préscolaire	18 444 168	17 556 596
Enseignement primaire	91 700 774	87 018 285
Enseignement secondaire général	46 577 171	43 863 940
Formation professionnelle	32 795 917	33 238 424
Enseignement particulier	20 373 878	18 919 777
Formation générale des adultes	14 658 717	14 161 373
	<u>224 550 625</u>	<u>214 758 395</u>
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	29 660 710	28 747 104
Moyens d'enseignement	8 991 790	8 550 831
Services complémentaires	49 417 529	47 003 187
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	16 039 259	14 418 198
Animation et développement pédagogique	6 478 450	5 546 487
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	3 492 134	2 007 822
Activités sportives, culturelles et sociales	7 381 829	6 715 234
	<u>121 461 701</u>	<u>112 988 863</u>
Services d'appoint		
Transport scolaire	16 208 293	14 777 334
Services de garde	32 405 563	30 322 341
	<u>48 613 856</u>	<u>45 099 675</u>
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	143 123	135 452
Gestion	11 958 426	10 469 202
Services corporatifs	3 410 569	3 095 440
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	110 613	100 076
	<u>15 622 731</u>	<u>13 800 170</u>

Centre de services scolaire de la Capitale

Charges

17

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

VENTILATION DES CHARGES (suite)

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	\$	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	8 152 902	8 165 169
Conservation et amortissement des biens immeubles	36 134 596	32 293 823
Entretien ménager	10 557 536	9 878 214
Consommation énergétique	9 559 234	7 798 161
Location d'immeubles	172 000	135 200
Protection et sécurité	426 883	459 019
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	2 824 107	3 555 370
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	457 397	429 664
	68 284 655	62 714 620
Activités connexes		
Financement	16 702 673	13 822 644
Projets spéciaux	551 342	440 070
Rétroactivité	275 000	215 000
Droits de scolarité et ententes	1 843 533	1 768 802
Variation des provisions pour créances douteuses	1 000	54 500
Prêts de services	1 745 800	1 633 472
Autres activités connexes	11 200	9 000
	21 130 548	17 943 488
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 055 257	962 991
TOTAL DES CHARGES	500 719 373	468 268 202

Centre de services scolaire de la Capitale

18

Charges par secteur

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

CHARGES	Budget	
	\$	%
Préscolaire et primaire	212 319 403	42,40%
Secondaire	104 745 452	20,92%
Formation professionnelle	43 671 607	8,72%
Formation générale des adultes	22 944 080	4,58%
Administration	15 523 222	3,10%
Équipements	32 889 938	6,57%
Transport scolaire	16 188 293	3,23%
Financement	16 398 712	3,28%
Investissements	36 038 666	7,20%
	500 719 373	100,00%

Note: Ces renseignements supplémentaires présentent nos dépenses par secteur d'activités tels que définis par nos règles de répartition des ressources financières. Ils diffèrent donc de la comptabilité par champs d'activités présentée aux pages précédentes.

Centre de services scolaire de la Capitale

Ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

(article 277 de la L.I.P.)

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
CHARGES	\$	\$
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	18 985 798	17 815 364
Psychologie	4 690 184	4 461 497
Orthophonie	3 306 160	2 839 953
Psychoéducation et éducation spécialisée	29 684 353	27 805 493
Santé et services sociaux	2 258 026	2 108 636
Orthopédagogie	10 552 479	9 471 363
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	251 516	247 353
Services de garde - élèves handicapés	1 714 830	1 585 841
Frais de scolarité hors réseau	1 843 533	1 768 802
	73 286 879	68 104 302

Cette annexe présente les ressources allouées destinées en quasi-totalité aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Toutes les ressources concernant l'intégration de ces élèves en classes régulières y sont exclues, car il est très difficile de distinguer les dépenses relatives aux élèves ordinaires de celles des élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage intégrés dans ces classes.

De plus, mentionnons qu'aucune dépense de gestion d'école n'apparaît dans cette annexe même si les directions occupent une grande partie de leur temps à participer à la conception des plans d'intervention pour ces élèves et à la gestion de cette clientèle.

Aussi, nous avons exclu les dépenses centralisées en support à cette clientèle, tels les employés du secteur de l'adaptation scolaire des Services éducatifs des jeunes.

Les ressources relatives à certains services de soutien à l'enseignement communs à l'ensemble des élèves sont aussi exclues. Pensons aux services de bibliothèque, d'informatique d'enseignement, de soutien technique à l'enseignement, d'orientation, d'animation spirituelle et engagement communautaire, d'encadrement et de surveillance d'élèves, etc. Les élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont aussi des bénéficiaires de ces services. Il en est de même pour les dépenses relatives à l'administration de la commission scolaire et à l'entretien des écoles.

Centre de services scolaire de la Capitale

20

Taxe scolaire

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	Taux nominal de taxe (par 100 \$ d'évaluation)	Taux nominal de taxe (par 100 \$ d'évaluation)
	\$	\$
TAUX DE TAXE SCOLAIRE		
Québec	0,09730	0,10240
Saint-Gabriel-de-Valcartier	0,09730	0,10240
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	0,09730	0,10240
Lac Saint-Joseph	0,09730	0,10240
Shannon	0,09730	0,10240
Fossambault-sur-le-Lac	0,09730	0,10240
	Budget 2023-2024	Budget 2022-2023
	\$	\$
TAXE SCOLAIRE		
Taxe scolaire perçue auprès des contribuables	35 057 324	35 758 553

Centre de services scolaire de La Capitale

Budget accordé aux établissements

21

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

ÉCOLES PRIMAIRES	Clientèle totale	Total des allocations	Revenus	Utilisation du surplus	Total du budget
		\$	\$	\$	\$
Alexander-Wolff	677	811 172	766 962		1 578 134
à l'Orée-des-Bois	508	593 183	701 851		1 295 034
Anne-Hébert	542	1 130 130	691 785		1 821 915
de Château-d'Eau	377	493 949	488 658		982 607
de l'Accueil	506	495 174	662 485		1 157 659
de l'Apprenti-Sage	552	596 092	718 486	4 095	1 318 673
de l'Aventure - de l'Arc-en-Ciel	420	690 419	457 206		1 147 625
de l'Escabelle	661	738 875	698 911		1 437 786
de l'Étoile-du-Nord	304	404 599	374 111		778 710
de La Chanterelle	429	599 959	598 424		1 198 383
de La Chaumière	370	488 053	468 479		956 532
de la Grande-Hermine	260	459 458	326 509		785 967
de la Mosaïque	287	427 094	326 634		753 728
de la Myriade	523	632 018	584 743		1 216 761
de La Source	187	265 584	228 301		493 885
des Berges	339	586 673	409 743		996 416
des Écrivains	250	409 347	436 922		846 269
des Explorateurs	546	619 827	765 416		1 385 243
des Jeunes-du-Monde	479	1 069 857	413 530		1 483 387
Dominique-Savio	260	487 305	341 132		828 437
du Beau-Séjour	373	632 155	571 905		1 204 060
du Buisson	285	470 779	429 244		900 023
Du Domaine	545	709 977	693 421		1 403 398
du Joli-Bois	212	343 037	294 629		637 666
du Val-Joli	626	733 530	859 146		1 592 676
du Vignoble	362	546 763	508 540		1 055 303
éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	316	526 508	480 776		1 007 284
internationale de Saint-Sacrement	332	483 733	473 972		957 705
Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau	637	1 846 576	1 043 717		2 890 293
Jean-XXIII	241	309 625	315 269		624 894
Jules-Émond - Amédée-Boutin	601	880 921	833 753		1 714 674
L'Odysée	360	Voir écoles secondaires			
Les Prés-Verts - Saint-Bernard	975	1 222 297	1 309 900		2 532 197

Centre de services scolaire de La Capitale

Budget accordé aux établissements

22

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

ÉCOLES PRIMAIRES (suite)	Clientèle totale	Total des allocations	Revenus	Utilisation du surplus	Total du budget
Marguerite-Bourgeys	264	524 023	327 121		851 144
Notre-Dame-du-Canada	288	582 626	350 021		932 647
régionale des Quatre-Saisons	20	Voir écoles secondaires			
Sacré-Cœur	241	513 223	249 029		762 252
Saint-Albert-le-Grand	322	607 057	399 872		1 006 929
Saint-Claude	495	632 828	641 642		1 274 470
Sainte-Monique	289	457 787	403 631		861 418
Sainte-Odile	319	602 122	397 704		999 826
Saint-Fidèle	342	504 169	410 768		914 937
Saint-Jean-Baptiste	262	369 049	394 351		763 400
Saint-Malo	272	570 414	294 136		864 550
Saint-Paul-Apôtre	261	401 370	326 151		727 521
Sans-Frontière	285	601 313	282 546		883 859
Stadacona	357	514 490	345 009		859 499
Total	18 359	27 585 140	23 096 541	4 095	50 685 776

ÉCOLES SECONDAIRES	Clientèle totale	Total des allocations	Revenus	Utilisation du surplus	Total du budget
Boudreau (secteur jeunes)	128	2 128 421	57 346		2 185 767
Cardinal-Roy	1 012	6 823 612	622 978		7 446 590
de la Cité	425	6 295 922	44 376		6 340 298
de Neufchâtel	1 960	13 603 952	744 733	6 550	14 355 235
Jean-de-Brébeuf	724	5 694 787	195 972		5 890 759
Joseph-François-Perrault	700	4 719 747	319 500		5 039 247
L'Odyssée	312	3 058 982	397 217		3 456 199
La Camaradière	1 393	10 403 349	600 695		11 004 044
régionale des Quatre-Saisons	67	1 369 871	43 160		1 413 031
Roger-Comtois	2 156	14 249 868	822 274		15 072 142
Saint-Denys-Garneau	132	Voir écoles primaires			
Vanier	410	3 842 109	49 000		3 891 109
Total	9 419	72 190 620	3 897 251	6 550	76 094 421

Centre de services scolaire de La Capitale

Budget accordé aux établissements

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Clientèle totale	Total des allocations \$	Revenus \$	Utilisation du surplus \$	Total du budget \$
de foresterie de Duchesnay	105	2 633 900	190 418		2 824 318
de Limoilou	253	2 544 253	442 478		2 986 731
de Neufchâtel	497	5 923 225	911 570		6 834 795
de Québec	312	4 301 818	530 092		4 831 910
ÉMOICQ	801	11 671 271	863 300		12 534 571
hôtelière de la Capitale	349	3 857 283	1 547 987		5 405 270
Wilbrod-Bherer	346	5 573 156	1 090 918	58 467	6 722 541
Total	2 663	36 504 906	5 576 763	58 467	42 140 136

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	Clientèle totale	Total des allocations \$	Revenus \$	Utilisation du surplus \$	Total du budget \$
Boudreau (secteur adultes)	73	Voir écoles secondaires			
Conrad-Barbeau	210	1 770 440	30 000		1 800 440
Louis-Jolliet	899	10 065 911	838 000		10 903 911
Saint-Louis	563	6 698 764	68 500		6 767 264
Total	1 745	18 535 115	936 500		19 471 615

32 186	154 815 781	33 507 055	69 112	188 391 948
---------------	--------------------	-------------------	---------------	--------------------